

REGLEMENT DU 30ème TROPHEE INTERFINANCES DE GOLF

ARTICLE 1 : Organisation

L'A.T.S.C.A.F. Fédérale organise le «30ème Trophée Interfinances de golf, ouvert à tous les agents des Finances.

ARTICLE 2 : Comité d'organisation

COMITE D'ORGANISATION

1/ Composition :

- Luc DENIS, Président de l'ATSCAF Fédérale,
- Marc BASTROT, Conseiller Technique Golf.
- Jean-Vincent GARCIA, Responsable du secteur des sports de l'ATSCAF Fédérale.
- Richard GENEVIER, Responsable compétition ATSCAF Paris
- Pierre CLUZEL, Responsable section Golf ATSCAF Paris

2/ Compétences :

- élaboration du règlement,
- organisation des compétitions en accord avec la Fédération Française de Golf,
- examen des réclamations éventuelles,
- publication des résultats,
- remise des récompenses.

ARTICLE 3 : Conditions de participation :

Les adhérents souhaitant s'inscrire à ce trophée doivent **passer obligatoirement par leur ATSCAF locale pour un visa par leur Président.**

Les Présidents d'associations doivent fournir un bulletin d'inscription pour l'ensemble des compétiteurs et accompagnateurs.

Les compétiteurs doivent :

- Etre Adhérent ATSCAF à jour de la cotisation ATSCAF (2021) de l'association choisie pour concourir.
- Figurer obligatoirement sur le bordereau d'inscription établi pour l'ensemble des participants d'une même section ATSCAF par son Président.



- **Au moment de l'inscription**, fournir un justificatif de licence 2021 avec certificat médical valide ou la réponse au questionnaire médical ou la copie de votre espace licencié ou figure la mention d'inscription de votre certificat médical ou de votre réponse au questionnaire médical.

Toutefois, en fonction des contraintes d'hébergement ou d'organisation des épreuves, la priorité d'inscription sera donnée aux agents des administrations financières.

Les accompagnateurs doivent :

- Etre Adhérent ATSCAF à jour de la cotisation ATSCAF (2021) de l'association.
- Figurer sur le bordereau d'inscription établi pour l'ensemble des participants d'une même section ATSCAF visé par son Président

Aucune dérogation ne pourra être admise.

ARTICLE 4 : Organisation de la compétition

Les formules de jeux seront les suivantes :

- Mercredi : compétition au Golf du Coudray-Montceaux selon une formule animation
- Jedi : compétition officielle au golf du Château de Raray, parcours de la Licorne en STABLEFORD Brut et Net
- Vendredi : compétition officielle au Golf National, parcours de l'Albatros en STABLEFORD Brut et Net

Homologation des résultats FFG :

- **Le palmarès officiel individuel et par équipes ne prendra en compte que les résultats des adhérents financiers obtenus sur les parcours du jeudi et du vendredi (journées des compétitions officielles).**
- Les résultats seront transmis à la FFG.

Classement individuel :

Il sera effectué un classement en brut et un classement en net des meilleurs financiers.

Les scores en brut primeront les scores en net.

- **Hommes** : 2 séries constituées en fonction du nombre de participants, départ des repères jaunes pour les 2 séries
- **Femmes** : 1 série (une 2^{eme} pourra être constituée en fonction du nombre de participantes), départ des repères rouge

Départage des ex-aequo : le classement sera établi en utilisant le départage sur le dernier trou, puis trou par trou sur le golf National. Si l'égalité subsiste, trou par trou sur le golf du château de Raray.

Classement par équipes :

Il sera effectué un classement en brut et en net.

Les scores en brut primeront les scores en net.



Le titre de champion reviendra à la meilleure équipe en Brut.

Classement brut :

- Seront retenus les 3 meilleurs scores des financiers en brut d'une même association sur 2 tours.
- En cas d'égalité le départage se fera sur le score de l'équipe effectué sur le golf National puis sur le score de l'équipe effectué sur le golf du château de Raray.
- En cas de nouvelle égalité, le départage sera effectué sur le meilleur score de la moins bonne carte de l'équipe du golf national.

3 prix en brut seront décernés.

Classement net :

- Seront retenus les 3 meilleurs scores des financiers en net d'une même association sur 2 tours.
- En cas d'égalité le départage se fera sur le score de l'équipe effectué sur le golf National puis sur le score de l'équipe effectué sur le golf du château de Raray.
- En cas de nouvelle égalité, le départage sera effectué sur le meilleur score de la moins bonne carte de l'équipe du golf national.

3 prix en net seront décernés.

Concours de drive et d'approche :

Un concours de drive et d'approche pourra être organisé par série sur un golf à déterminer.

ARTICLE 5 : Obligation des participants

Chaque concurrent s'engage à respecter et à se soumettre au présent règlement.

ARTICLE 6 : Résultats

Les résultats seront affichés :

- après chaque jour de compétition
- le classement final lors de la remise des prix

Remise des prix :

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés par un trophée, une coupe ou une médaille.

Les 3 premières équipes seront récompensées par un trophée, une coupe ou une médaille.

ARTICLE 7 : Réclamations

Les réclamations doivent être faites auprès du Comité d'organisation, **dans l'heure suivant la publication des résultats.**